

BUDGET D'INVESTISSEMENT 2019-2020-2021



1,9 MILLIARD \$ POUR DES SERVICES DE QUALITÉ

Construction du réseau structurant de transport en commun et du centre de biométhanisation, réfection de l'asphalte, de l'aqueduc et des égouts, traitement de l'eau potable, projets pour les centres communautaires, les logements sociaux, la culture et les bibliothèques... le budget d'investissement 2019-2020-2021 (programme triennal d'immobilisations) annonce de grands chantiers qui définiront la ville de demain en plus d'assurer la poursuite des travaux de réfection des infrastructures amorcés depuis plus de 10 ans.

Signe d'une gestion financière rigoureuse, près des deux tiers des investissements seront payés comptant ou financés par les gouvernements et des programmes de subvention. Seulement 37 % seront financés par le biais d'emprunts.

Ces investissements visent à fournir des services municipaux de qualité et à maintenir les équipements et les infrastructures en bon état. Ces dernières font partie de la richesse collective que l'ensemble des citoyens possèdent.

Plusieurs projets majeurs qui auront un **impact direct sur votre quotidien** seront achevés ou verront le jour dans les trois prochaines années. En voici quelques exemples ainsi que les sommes engagées :

- **281,8 M\$** | Maintien et développement du Réseau de transport de la Capitale (RTC)
- **215 M\$** | Construction du réseau structurant de transport en commun
- **105 M\$** | Construction du Centre de biométhanisation de l'agglomération de Québec
- **83,2 M\$** | Réhabilitation et réfection des chaussées et réaménagement de la route de l'Église
- **82,4 M\$** | Construction du Centre de glaces (anneau de glace couvert et deux patinoires), travaux au Centre sportif de Sainte-Foy et réaménagement de la Base de plein air de Sainte-Foy
- **77,1 M\$** | Travaux liés au traitement des eaux
- **57,5 M\$** | Projets liés à l'entente de développement culturel entre le ministère de la Culture et des Communications et la Ville
- **44,8 M\$** | Développement des écoquartiers D'Estimauville et de la Pointe-aux-Lièvres, incluant une passerelle cyclopiétonne en bois sur la rivière Saint-Charles
- **32,7 M\$** | Réfection majeure de la bibliothèque Gabrielle-Roy
- **24,9 M\$** | Développement du logement social
- **19 M\$** | Réfection et entretien des ouvrages d'art (ponts, ponceaux, etc.)

- **17,8 M\$** | Travaux d'aménagement du Grand Marché, de l'espace public de la place de la Famille et de la promenade Samuel-De Champlain
- **17,1 M\$** | Construction et réfection de centres communautaires (Saint-Roch, des Chutes et Bardy)

- **14,5 M\$** | Mise en œuvre de la Vision des déplacements à vélo, incluant la passerelle Dalhousie
- **9,3 M\$** | Acquisition de véhicules au Service de protection contre l'incendie, selon le nouveau schéma de couverture de risques en incendie

Tous ces projets continueront de faire de Québec une ville attrayante, une ville à la qualité de vie hors du commun.

Pour en savoir plus, consultez le www.ville.quebec.qc.ca, section *À propos de la Ville*, rubrique *Profil financier*.



Crédit : Lemay et Arcoises

Un aperçu du futur Centre de glaces.

Sommaire

Photo de l'en-tête

Pas besoin d'aller bien loin pour jouer dehors et se sucrer le bec! À Québec, les occasions de se rougir les joues et de s'amuser en famille sont multiples, de l'apparition des premiers flocons jusqu'à la fonte des neiges. Consultez les pages 6 et 7 pour plus d'idées de sortie.

2	RECYCLAGE	3	LE GRAND MARCHÉ	7	MAISONS DU PATRIMOINE	8	DOSSIER
Les chiffres parlent	Ouverture prochaine	À découvrir	Budget 2019				



Votre source officielle d'information

WWW.RESEAUSTRUCTURANT.INFO

Une nouvelle plateforme d'information dédiée au réseau structurant de transport en commun vient d'être lancée : www.reseaustructurant.info.

N'hésitez pas à faire le tour des différentes sections. Tous les citoyens et usagers du transport en commun y trouveront rapidement de l'information sur l'ensemble du projet : la vision, les coûts, les études, les événements à venir, l'état des chantiers, les actualités et les réponses à plusieurs questions.

ÉTAT D'AVANCEMENT DES DIVERS TRAVAUX

Novembre 2018

- Attribution d'un contrat à la firme Systra Canada pour l'accompagnement et le conseil dans la conception du tramway et l'électrification du réseau de transport en commun. Cette expertise complémentaire assure une prise

de décisions optimale en ce qui concerne la conception, la réalisation, l'exploitation et l'entretien du futur réseau. Le contrat, d'une valeur de 12,5 millions \$, s'échelonne sur une période de sept ans.

Décembre 2018

- Nomination du comité directeur du projet de réseau structurant de transport en commun. Composé de 15 membres issus de divers milieux, ce comité a pour principal rôle de superviser et d'orienter les travaux du Bureau de projet.

Janvier 2019

- Dépôt d'un avis de projet auprès du ministre de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques.



La Ville officialise le début de la Procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement pour la construction du tramway.

- Octroi d'un mandat à la firme Englobe pour réaliser des études

géotechniques et de caractérisation des sols. Le contrat accordé à la suite d'un appel d'offres, d'une valeur de 898 870 \$ (plus les taxes applicables), s'échelonne jusqu'à la fin septembre 2019.

- Nomination de M. Daniel Genest à titre de directeur de projet du Réseau structurant de transport en commun. Il entrera en fonction en mars 2019 et relèvera directement du directeur général de la Ville, M. Luc Monty.

Vision pour une saine gestion des matières résiduelles 2018-2028

RECYCLAGE : LES CHIFFRES PARLENT

Grâce à vos efforts de tri, la quantité de matières recyclables reçues au centre de tri de Québec a augmenté de 1,7 % en 2018. Parmi toutes ces matières, **96,5 % ont été mises en valeur**. C'est donc dire que seulement 3,5 % des matières déposées dans le bac bleu ont été éliminées! La plupart du temps, elles l'ont été parce qu'elles ne sont pas recyclables (bois, plastique non codé, déchets, etc.) ou qu'elles sont trop contaminées (bouteilles pleines de liquide, contenants non rincés, papiers souillés, etc.).

Concernant leur mise en valeur, 61 % des matières triées au centre de tri sont envoyées vers des marchés locaux. On compte parmi ces matières le carton, le métal, le papier de bureau, la plupart des plastiques et le verre. Les 39 % restants,

composés principalement de papier journal et, dans une moindre mesure, de sacs et pellicules plastiques ou de cartons multicouches, sont exportés à l'international faute de marchés locaux pour le moment. Une belle façon de limiter encore plus notre empreinte carbone!

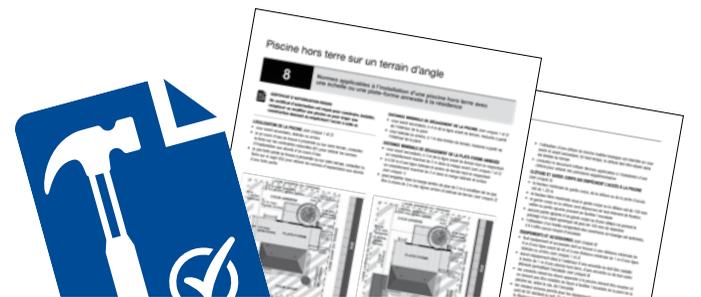
UNE VISION AMBITIEUSE

Malgré cette excellente performance, il reste encore du travail à faire. Rappelons que la Ville de Québec a adopté en mai dernier une vision sur 10 ans pour une saine gestion des matières résiduelles dans le but de valoriser 82 % de toutes les matières produites, à Québec, d'ici 2028. Les efforts de tous seront nécessaires, autant ceux de la population en général que des commerces, institutions et industries.

LE GUIDE DU TRI : BIENTÔT CHEZ VOUS

Vous vous demandez si la barquette de styromousse contenant les cuisses de poulet que vous vous préparez à cuire va au recyclage? Consultez le Guide du tri! En mars, vous le recevrez dans votre boîte à lettres. Gardez-le tout près pour le consulter en cas de doute.

Renseignements : 311
ou www.ville.quebec.qc.ca/RRR



POUR DES TRAVAUX SANS TRACAS

L'ASSISTANT-PERMISS VOUS AIDE À PLANIFIER

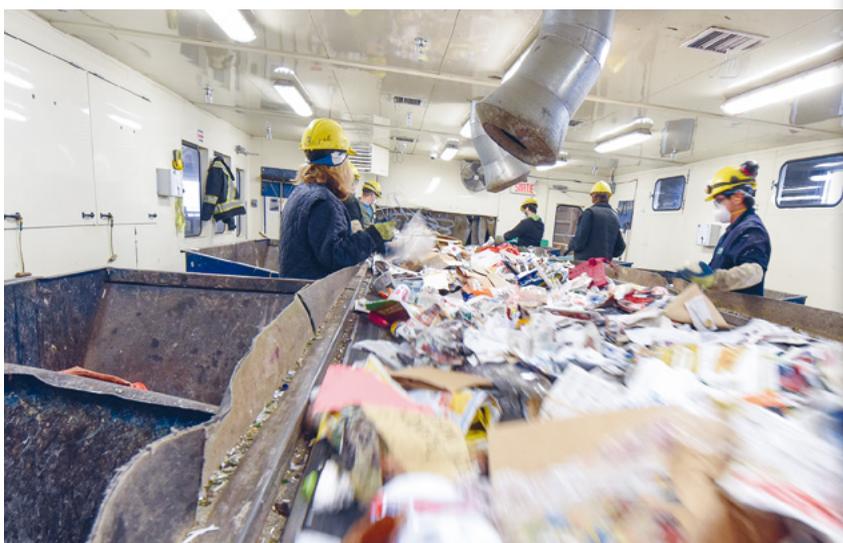
Ai-je besoin d'un permis ou pas? Voici la première question à vous poser pour bien planifier les travaux de construction et de rénovation sur votre propriété.

Pour vous aider dans cette tâche, consultez *L'assistant-permis*, au www.ville.quebec.qc.ca/assistantpermis. En inscrivant votre adresse dans le moteur de recherche, vous saurez facilement si un permis ou un certificat d'autorisation est requis pour le type de travaux que vous prévoyez. Vous obtiendrez également des fiches d'information sur les normes qui s'appliquent à vos travaux, la liste des documents qui doivent accompagner votre demande de permis, si celui-ci est nécessaire, et les étapes à prévoir.

Quelques clics suffisent pour cibler le domaine d'intervention ainsi que la nature spécifique des travaux que vous souhaitez effectuer sur votre propriété. *L'assistant-permis* vous indique également si votre propriété est soumise à un règlement particulier. Tout cela dans le but d'avoir en main un projet complet dans le respect des normes applicables **avant** de vous présenter à votre bureau d'arrondissement pour effectuer votre demande de permis. Moins de tracasseries, moins de délais, avec *L'assistant-permis* vos travaux n'auront jamais aussi bien commencé!

BESOIN DE TRÉTEAUX? ON VOUS EN PRÊTE!

Vous devez délimiter une zone de sécurité pour déneiger votre toiture? Interdire le stationnement le temps d'un déménagement? Protéger une zone pour des travaux sur votre propriété? La Ville peut vous prêter jusqu'à trois tréteaux, pour une durée maximale de deux semaines. **Faites votre demande 48 heures à l'avance**, en communiquant avec le **311**.



Le Centre de tri traite 60 000 tonnes de matières recyclables chaque année.

Le Grand Marché de Québec

OUVERTURE EN JUIN 2019

Inspiré des plus beaux marchés du monde, Le Grand Marché de Québec sera un lieu accessible, rassembleur, animé et ouvert à l'année.

DES PRODUITS FRAIS ISSUS DE NOTRE TERROIR

Situé en plein cœur du quartier Limoilou, sur le site d'ExpoCité, Le Grand Marché abritera plus d'une centaine de producteurs, de transformateurs et d'artisans. Les marchands seront présents pour vous transmettre leur passion du terroir et pour partager leur savoir-faire. Venez parcourir les allées du marché et laissez-vous charmer par les arômes du pain chaud tout juste sorti du four ou encore du café fraîchement moulu. Goûtez les

saveurs québécoises à la boulangerie, la fromagerie, la boucherie, la poissonnerie, la microbrasserie, la brûlerie et plus encore!

DES ACTIVITÉS POUR TOUTE LA FAMILLE

Grâce à une programmation événementielle riche et diversifiée, petits et grands pourront s'initier au monde de l'agroalimentaire par des conférences, des ateliers culinaires, des formations sur le jardinage et une foule d'activités. Un espace, situé à la mezzanine, sera même entièrement dédié à la famille.

UN LIEU ACCESSIBLE

Le Grand Marché mettra à votre disposition plus de 350 places de stationnement et vous offrira les deux premières heures gratuitement.

Les adeptes de transport en commun ne seront pas en reste, car plusieurs parcours se rendent sur le site d'ExpoCité. Des pistes cyclables ainsi que des supports à vélo sont également aménagés à proximité. Bref, tous les moyens sont bons pour visiter Le Grand Marché! **Renseignements :** www.legrandmarchedequebec.com



Pour des emplettes, des dégustations, des rencontres ou simplement pour découvrir un espace de vie unique et innovant : Le Grand Marché de Québec. Notre saveur prend place.

Programmation des loisirs printemps-été 2019

DES ACTIVITÉS POUR TOUS LES GOÛTS!

Mars est arrivé! C'est le temps de penser à s'inscrire aux activités offertes ce printemps et cet été. La Ville de Québec et ses organismes partenaires vous proposent d'ailleurs un vaste choix d'activités de loisir : cours de natation, camps de jour (programme Vacances-été), danse, activités artistiques et socioculturelles, sports d'équipe ou individuels... Il y en a pour tous les goûts et pour tous les âges.

Les inscriptions à certaines activités sont déjà commencées, notamment celles pour le **soccer** et le **baseball**. Elles se poursuivront jusqu'en avril, selon les activités choisies et les organismes qui les offrent.

MES LOISIRS EN LIGNE

Depuis le 11 mars, vous pouvez consulter la *Programmation Loisirs printemps-été 2019* des six

arrondissements sur le site Internet de la Ville. Vous y trouverez tous les renseignements sur les activités qui vous intéressent et sur leurs modalités d'inscription (par la poste, par Internet ou en personne, dates, tarifs, etc.). **Les inscriptions en ligne sur le site Internet de la Ville débuteront le 24 mars.** Vous pourrez alors vous inscrire à plusieurs activités, dont celles du secteur aquatique.

PROGRAMMATION PAPIER

Vous pouvez aussi vous procurer un exemplaire papier de la programmation des loisirs dans une centaine de lieux de distribution : à votre bureau d'arrondissement, dans les bibliothèques et dans les équipements sportifs de la Ville.

Renseignements : composez le 311 ou consultez le www.ville.quebec.qc.ca/programmationloisirs.

Animaux indésirables
QUELQUES TRUCS À RETENIR

DÉFENSE DE NOURRIR

Sur le territoire de la ville de Québec, il est interdit de nourrir les **goélands, pigeons, canards et écureuils**, si mignons soient-ils, sous peine de recevoir une contravention. Pourquoi? Parce que nourrir ces animaux, c'est les inviter à s'installer et à proliférer. C'est également attirer d'autres espèces (rats, marmottes, mouffettes) qui transportent des insectes et des parasites porteurs de maladies transmissibles à l'humain. D'ailleurs, il est recommandé de ne jamais les toucher.



ET LES RÔDEURS?

La présence sur votre propriété d'une marmotte, d'un raton laveur ou d'un porc-épic vous cause des ennuis? Voici quelques conseils :

- Tolérez la présence de l'animal pour un certain temps. Il n'est souvent que de passage et les petits désagréments qu'il occasionne ne justifient pas de le déplacer;
- Nettoyez les lieux qui pourraient l'attirer, comme le dessous du cabanon, de la galerie ou du patio;
- Installez des obstacles comme une clôture ou encore un grillage autour des arbres, du cabanon ou du patio;
- Repoussez-le en installant un épouvantail ou en utilisant un répulsif recommandé par un expert en extermination.

CAGE DE CAPTURE

Vous avez essayé ces quelques trucs et l'animal persiste à demeurer chez vous ou à vous rendre visite? Vous devez envisager de le capturer. Communiquez avec le Centre de service animalier municipal au **418 641-6198**.

Renseignements : www.ville.quebec.qc.ca/animaux

Propriétaires de chiens

MERCİ POUR VOTRE COLLABORATION

Les parcs et espaces publics sont des endroits qui doivent demeurer propres et sécuritaires en tout temps. Il est aussi important que chaque citoyen se sente en sécurité en présence d'un animal.

En vertu du *Règlement sur les animaux domestiques* (R.V.Q. 1059), les propriétaires de chiens ont l'obligation de respecter certaines règles, sous peine de recevoir une amende pouvant varier de 150 \$ à 2 000 \$ selon la nature de l'infraction.

Donc, en vous conformant aux règles suivantes, vous vous éviterez des désagréments, mais surtout, vous contribuerez à ce que les parcs municipaux soient agréables pour tous :

- **Tenir son chien en laisse (max. 2 m) en tout temps;**
- Enlever rapidement et proprement ses excréments;
- Le tenir à plus de 2 m d'une aire de jeux;

- S'assurer qu'il ne trouble pas la tranquillité du voisinage (aboiements excessifs);
- Ne pas le laisser sans surveillance, attaché à un arbre ou au mobilier urbain;
- S'assurer qu'il porte sa médaille d'identification délivrée par la Ville de Québec en tout temps.



EN BREF

CONGÉ PASCAL – OUVERT OU FERMÉ?

- Tous les bureaux municipaux seront fermés le vendredi 19 et le lundi 22 avril, à l'occasion du congé pascal.
- Les services essentiels (police, pompiers et ambulance : **911**) et le service d'urgence des travaux publics (aqueduc, égout et chaussée : **311, option 1**) seront maintenus.
- Les **collectes des matières résiduelles** auront lieu selon l'horaire habituel.
- Les **écocentres** seront ouverts.
- L'horaire des **bibliothèques** sera modifié comme suit :
 - les 19 et 20 avril, toutes les bibliothèques seront ouvertes;
 - le 21 avril, seules les bibliothèques Étienne-Parent, Gabrielle-Roy, Monique-Corriveau et Paul-Aimé-Paiement seront ouvertes;
 - le 22 avril, seules les bibliothèques Collège-des-Jésuites, Étienne-Parent, Félix-Leclerc, Gabrielle-Roy, Monique-Corriveau, Paul-Aimé-Paiement et Romain-Langlois seront ouvertes.
- Les installations récréatives et communautaires seront ouvertes si des activités y sont prévues.

BRIGADIERS SCOLAIRES RECHERCHÉS

Vous êtes à l'aise avec la clientèle scolaire et en bonne condition physique? Travailler sur appel, de jour, durant l'année scolaire et parfois l'été vous intéresse? Nous procédons au recrutement de brigadières ou de brigadiers scolaires dans tous nos arrondissements. Présents à plus de 190 intersections dans la ville de Québec, les brigadiers assurent la sécurité des enfants dans leurs déplacements. Postulez dès maintenant au www.ville.quebec.qc.ca/emplois.



DIFFUSION DES AVIS PUBLICS

Saviez-vous que, sauf exception, les avis publics sont exclusivement publiés en ligne? Si vous voulez être informé des avis concernant notamment :

- les convocations pour les consultations publiques;
- l'adoption d'un nouveau règlement municipal;
- les finances et le budget municipal;
- les autorisations spéciales pour bruit lors d'événements ou de travaux;
- ou de tout autre avis public sur votre arrondissement, l'ensemble du territoire de la ville ou l'agglomération;

Rendez-vous au www.ville.quebec.qc.ca/avispublics.

VIE DÉMOCRATIQUE

- Les séances ordinaires du **conseil municipal** ont généralement lieu à 17 h les premiers et troisièmes lundis de chaque mois, sauf en juillet et en août où elles se tiennent une fois par mois. Ces séances sont publiques et se déroulent à l'hôtel de ville, au 2, rue des Jardins. Elles sont télédiffusées en direct sur MAtv, à 17 h, et en rediffusion dès 11 h le lendemain matin. On peut également les visionner sur le site Internet de la Ville, en direct ou en différé.
- Les six **conseils d'arrondissement** se réunissent au moins une fois par mois en séance publique.
- Les 27 **conseils de quartier** tiennent également une séance publique mensuelle, sauf en juillet et en août.

Les dates, les ordres du jour et les procès-verbaux des séances sont disponibles au www.ville.quebec.qc.ca. Vous pouvez aussi vous informer en composant le **311**.

VIVEMENT LE PRINTEMPS

Un vent de renouveau souffle sur Québec à l'arrivée des journées printanières. Mais avant de profiter des chauds rayons du soleil, quelques tâches doivent encore être accomplies. Pour ce faire, votre collaboration fait la différence.



GRAND MÉNAGE DES RUES

Chaque année, au lendemain de l'hiver, la Ville procède à des travaux de nettoyage des rues et des trottoirs dans tous les arrondissements. Ces travaux visent à éliminer les débris accumulés au cours de l'hiver.

Pour assurer le bon déroulement des travaux, le **stationnement sera interdit temporairement** dans les rues où aura lieu le nettoyage. Pour annoncer cette interdiction, des panneaux de signalisation orange seront installés en bordure de rue, au plus tard la veille du nettoyage.

Pour savoir quand le nettoyage est planifié dans votre quartier, consultez le calendrier des opérations (disponible au cours du mois de mars) au www.ville.quebec.qc.ca, dans la section *Citoyens/Travaux dans les rues/Nettoyage printanier*.

BRIS DÛ AU DÉNEIGEMENT?

En dépit de nos efforts, il peut arriver que les travaux de déneigement endommagent l'un de vos biens. Si tel est le cas, vous pouvez faire une **demande de réclamation** auprès du personnel du service à la clientèle en composant le **311**, au plus tard le 15^e jour suivant le moment où vous constatez le bris.

NIDS-DE-POULE : LA CHASSE EST OUVERTE

Bien que nos équipes parcourent le réseau routier en continu pour repérer les nids-de-poule et les colmater, il est possible qu'elles n'aient pas encore vu celui que vous rencontrez tous les jours en vous rendant au travail.

Pour que les nids-de-poule soient réparés, ils doivent être connus. N'hésitez pas à **signaler ceux que vous apercevez en communiquant avec le 311** ou en remplissant le formulaire disponible sur la page d'accueil de notre site au www.ville.quebec.qc.ca.



En uissant vos observations aux nôtres, il sera plus agréable pour tous de circuler sur le réseau routier.

LIGNE DE SIGNALEMENT FRAUDE ET INCONDUITE

Depuis 2011, le vérificateur général de la Ville de Québec administre la Ligne de signalement fraude et inconduite en collaboration avec un fournisseur externe indépendant. Le but? Que les citoyens, les employés, les élus, les fournisseurs ou les partenaires puissent signaler tout acte présumé répréhensible en lien avec la gestion des affaires municipales.

ACTES REPRÉHENSIBLES

Les actes devant être signalés comprennent notamment :

- irrégularité dans la gestion des fonds (fraude);

- irrégularité dans l'octroi des contrats de biens et services;
- appropriation illicite de fonds (vol);
- demande ou acceptation d'avantages indus;
- falsification ou destruction non autorisée de documents ou de données;
- conflit d'intérêts;
- mauvais usage de biens, de dossiers ou de temps.

Rappelons que cette ligne a été créée pour atteindre et respecter les plus hautes

exigences en matière d'intégrité et maintenir la confiance et la crédibilité qu'accorde le public à la Ville de Québec.

EFFECTUER UN SIGNALEMENT

- Par téléphone au **1 855 780-8980**
- En ligne, via un formulaire sécurisé

Accessible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, la ligne est simple à utiliser, impartiale et confidentielle.

Renseignements : www.ville.quebec.qc.ca/ligne-signalement



Témoign de fraude ou d'inconduite?
SIGNALEZ-LES.

Service de protection contre l'incendie

250 ANS D'HISTOIRE ET DE DÉVOUEMENT

En 2019, le Service de protection contre l'incendie (SPCIQ) célèbre son 250^e anniversaire. Vous aimeriez découvrir cette organisation, en apprendre davantage sur son histoire et la passion de ses troupes? Plusieurs activités seront organisées tout au long de l'année. À vous d'en profiter!



En plus de l'activité portes ouvertes qui se déroule chaque année en **juin**, le SPCIQ mettra en valeur le boulevard Langelier, où se situe le mémorial des pompiers. Une exposition de photographies grand

format y sera présentée **cet été**, alors qu'une journée de démonstration et de compétition de pompiers animera le site en **septembre**.

ARCHIVES ET ARTÉFACTS

Au cours des deux dernières décennies, la Ville ainsi que des passionnés d'histoire de la sécurité incendie ont préservé plusieurs artéfacts et archives. Ces éléments seront mis en valeur dans le cadre d'une exposition

conçue par le Musée de la Civilisation et la Ville de Québec. Celle-ci sera présentée en **octobre** dans l'espace public du Musée de la Civilisation, 85, rue Dalhousie.

Pour connaître tous les événements, suivez la page Facebook Sécurité publique de la Ville de Québec.

Renseignements :

Facebook au [@SécuritéPubliqueVQ](#) ou www.ville.quebec.qc.ca/incendie



Courage et dévouement des pompiers : c'est ce qui caractérise le SPCIQ de ses balbutiements, en 1769, à aujourd'hui. Soyons fiers de ces héros!

Conseils de quartier

LE POULS DE VOTRE MILIEU DE VIE

Vous avez des préoccupations, vous voulez vous informer ou exprimer votre opinion sur ce qui se passe dans votre quartier? Une des façons de le faire est d'interpeller votre conseil de quartier ou de participer à l'une de ses rencontres publiques.

En effet, le conseil de quartier est un espace d'expression et de dialogue vous permettant de faire connaître vos besoins concernant votre quartier. Interlocuteur privilégié de la Ville en matière de consultation, il se prononce

sur des sujets variés tels que la sécurité, la circulation, les loisirs, la vie communautaire, l'environnement et l'aménagement du territoire.

25 ANS DÉJÀ

Les conseils de quartier de Saint-Jean-Baptiste et du Vieux-Limoilou célébraient récemment leurs 25 ans d'existence. Créés selon un modèle unique au Québec, ils permettent aux citoyens de faire entendre leur voix et d'agir pour améliorer leur milieu de vie. On compte aujourd'hui **27 conseils de quartier** sur le territoire de la ville et

des centaines de personnes qui placent leur quartier au cœur de leur action.

INTÉRESSÉ À Y SIÉGER?

Chaque conseil de quartier est géré par un conseil d'administration composé d'un maximum de 11 citoyens bénévoles. Des **élections visant à renouveler les postes d'administrateur se dérouleront au mois d'avril** le soir de l'assemblée annuelle de chaque conseil de quartier. L'horaire détaillé et le bulletin de mise en candidature sont disponibles sur le www.ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier.

Nouveauté

ABONNEZ-VOUS À L'INFOLETTRE MA VILLE

Afin de mettre à votre disposition une diversité de moyens pour rester informé de l'actualité municipale, la Ville a développé un nouvel outil de communication : l'infolettre MA VILLE.

Offerte en complément au bulletin MA VILLE, distribué par la poste 3 fois par an, l'infolettre électronique sera publiée au début de chaque mois. Une fois abonné, vous pourrez recevoir cette nouvelle infolettre directement dans votre boîte courriel.

L'actualité municipale, les activités à venir, les dates à retenir ou les services offerts par la Ville vous intéressent? Rendez-vous sur notre site Web et abonnez-vous à l'infolettre électronique MA VILLE. Une nouvelle façon de rester branché sur votre ville.

Abonnez-vous gratuitement au www.ville.quebec.qc.ca/abonnement



UN EMPLOI À LA VILLE

Être à l'écoute des citoyens et travailler avec professionnalisme pour fournir des services de haute qualité vous intéressent?

Ici, les défis sont nombreux, les perspectives de carrière aussi!

Postulez dès maintenant
www.ville.quebec.qc.ca/emplois

► employeur de talents



À Québec, chaque citoyen peut faire entendre sa voix et agir pour améliorer son milieu de vie grâce à une instance qui y est spécialement dédié : le conseil de quartier.

Bibliothèque
de Québec

Découvrir.
Se divertir.
Rêver.

Le printemps sera particulièrement effervescent à la Bibliothèque de Québec. Ateliers informatiques, rencontres littéraires, activités de création, conférences et causeries, spectacles et cinéma vous attendent au cœur de tous les arrondissements. En famille, seul ou entre amis, il y en a pour tous les goûts!

POP! Numériq

Du 4 au 14 avril, vivez pleinement la 4^e *Semaine numériQC* grâce au nouveau volet grand public, *POP! Numériq*. Près de 60 activités liées aux univers technologiques et numériques seront présentées gratuitement dans le réseau des 26 bibliothèques. Activités et conférences : consultez la programmation au www.bibliothequedequebec.qc.ca/SemaineNum.

Retour de la Mégabibliovente

Du 10 au 12 mai, participez à la 10^e Mégabibliovente au Centre de foires d'ExpoCité. Près de 130 000 documents diversifiés et de qualité prendront place sur un plancher de 18 000 mètres carrés. L'événement socialement responsable et culturel à ne pas manquer! www.bibliothequedequebec.qc.ca/mega.



Nouveauté : Location de jeux et de jouets (\$)

Offert à la bibliothèque Monique-Corriveau, ce tout nouveau service est accessible à tous les abonnés de la Bibliothèque de Québec. Plus de 2 500 jeux et jouets y sont disponibles. Explorez les possibilités en ligne par l'entremise du catalogue de prêt Astrolabe ou obtenez les conseils des experts sur place.

Les heures d'ouverture de la ludothèque sont le mercredi de 17 h à 20 h, le vendredi de 9 h 30 à 13 h 30 ainsi que le samedi et le dimanche de 9 h 30 à 17 h.

Expositions à découvrir

D'ici les vacances estivales, découvrez une dizaine d'expositions dans les bibliothèques du réseau et rencontrez les artistes invités. Ces expositions mettent en vedette le dessin, les impressions sérigraphiques, la sculpture, la photographie, l'art numérique et plus encore.

Aussi, nous vous invitons à parcourir le Rivéroscope, cette exposition mobile qui amorce la réflexion sur l'avenir des cours d'eau situés au cœur de l'espace urbain.



Éveil à la lecture

Les petits abonnés, leurs parents et leurs grands-parents entrent en douceur dans le monde des livres par différentes activités tout au long de la saison : comptines, histoires, jeux, activités et suggestions de lecture adaptées. Participez en grand nombre à Bibliopoupon (0 à 1 an), à Bibliobébé (1 à 3 ans) et aux Heures du conte (3 à 5 ans).

 Bibliothèque de Québec  @BibliQc
www.bibliothequedequebec.qc.ca ou 418 641-6789

IDÉES DE SORTIES

DES ÉVÉNEMENTS POUR ANIMER VOTRE PRINTEMPS

De nombreux événements culturels et sportifs sont à mettre à votre agenda des prochaines semaines si vous souhaitez profiter pleinement de la fin de l'hiver et du printemps.

SPORTS DE GLISSE À L'HONNEUR

Du 15 au 17 mars, le centre-ville de Québec accueillera les finales de *big air* de la Coupe du monde FIS de *freestyle* ainsi que les finales de la Coupe du monde FIS de *snowboard*, dans le cadre du Jamboree en collaboration avec Vidéotron. Cet événement sportif et festif unique à Québec promet une programmation urbaine qui accueillera les visiteurs à l'îlot Fleurie, de jour comme de soir, avec des activités pour toute la famille. www.snowjamboree.com

Du 22 au 24 mars, c'est au tour des athlètes de ski de fond de montrer leur savoir-faire à l'occasion de la Coupe du monde FIS de ski de fond, qui se déroulera sur les plaines d'Abraham. www.cdmskidefondquebec.com



Photo : André Lyra

Ne manquez pas les prouesses des athlètes en plein cœur de la ville à l'occasion du Jamboree, du 15 au 17 mars.



Photo : LesFestifs.com

Du 21 au 24 mars, Québec passe au vert pour les festivités de *La Saint-Patrick à Québec*.

FÊTE DE LA SAINT-PATRICK

Du 21 au 24 mars, le vert sera à l'honneur à Québec alors que vous pourrez participer à plusieurs événements pour souligner la traditionnelle fête des Irlandais. Parmi les activités à ne pas manquer, le défilé du samedi 23 mars sera un incontournable. En plus des nombreux groupes de cornemuses et de percussions, les spectateurs pourront voir des lévriers irlandais, des troupes de danse celtique, des farfadets, des animateurs historiques, des artistes de cirque et une belle représentation de familles irlandaises qui participent à l'événement année après année. www.saintpatrickquebec.com

PLACE À LA MAGIE ET AU THÉÂTRE

Le 9^e Festival de magie de Québec se déroulera du 2 au 5 mai dans les rues du centre-ville. Plus de 40 artistes professionnels et 70 animations gratuites vous en mettront plein la vue! www.festivaldemagie.ca

Le Carrefour international de théâtre est de retour à Québec du 23 mai au 8 juin. L'événement à grand déploiement *Où tu vas quand tu dors en marchant...?* sera présenté du jeudi au samedi, de 21 h à 23 h, en continu. Ce parcours déambulatoire vous permettra, une fois de plus, de découvrir ou redécouvrir des lieux inusités de Québec. C'est gratuit! www.carrefourtheatre.qc.ca

C'EST LE TEMPS DES SUCRES!

Envie d'une sortie familiale dans la plus pure tradition québécoise? Les samedis et dimanches, du 23 mars au 7 avril de 10 h à 16 h 30, le parc du Bois-de-Coulonge vous invite à vous sucrer le bec en plein

cœur de la ville. Au menu : dégustation de tirs sur la neige (\$), visite de la cabane à sucre, animation et promenade en carriole (\$).
Renseignements :
418 681-6447 ou lee@videotron.ca



IDÉES DE SORTIES

Les organismes culturels et communautaires organisent des centaines d'activités chaque année. Découvrez-les en consultant le www.ville.quebec.qc.ca/ideesdesorties ou en suivant les pages Facebook d'arrondissement :



- Quoi faire à Beauport?
- Quoi faire à Charlesbourg?
- Quoi faire à La Haute-Saint-Charles?
- Quoi faire à Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge?

ENFILEZ VOTRE MAILLOT ET PROFITEZ DES PISCINES INTÉRIEURES

Le printemps est une belle saison pour faire un petit détour à l'une de nos piscines intérieures. On en trouve plus d'une vingtaine sur notre territoire; ce qui représente près de 30 bassins de différentes tailles, profondeurs et formes (carré, rectangulaire, semi-olympique ou olympique).

ENTRÉE GRATUITE

L'entrée aux piscines municipales est généralement gratuite pour les résidents de Québec, mais certaines installations appartenant aux organismes peuvent exiger une tarification particulière.

ÉQUIPEMENTS VARIÉS

Selon l'installation aquatique fréquentée, vous aurez accès à des bassins récréatifs avec jeux d'eau pour les tout-petits, des tremplins de hauteurs diverses, des installations accessibles aux personnes à mobilité réduite, des glissoires et bien plus.

HORAIRES FLEXIBLES

Les horaires diffèrent d'une installation à une autre; permettant aux lève-tôt de nager comme un poisson dans l'eau avant d'aller au boulot, aux enfants de s'y amuser (sous la surveillance d'un adulte) et aux nageurs de tous âges d'y faire des longueurs. Vous trouverez certainement des heures de bain libre qui vous conviennent.

Saviez-vous que la Ville a d'ailleurs conclu des ententes avec des établissements scolaires ou des organismes afin d'offrir un plus large éventail de périodes de bain libre?

Enfilez votre maillot et profitez des joies de la baignade en toutes saisons! Pour connaître l'emplacement des piscines et l'horaire des bains libres, visitez le www.ville.quebec.qc.ca/loisirs.



PRENEZ LA VAGUE

AU PARC LINÉAIRE DE LA RIVIÈRE SAINT-CHARLES

Festival Vagues-en-Ville

Un weekend riche en émotions avec plusieurs descentes en canot, en kayak et en rafting sur la rivière Saint-Charles. Assistez aussi à une étape de l'épreuve de slalom de la Coupe du Québec de kayak et à une compétition de *boatercross*.

- Les 27 et 28 avril, dès 9 h;
- Secteur du parc Chauveau, au 3175, avenue Chauveau;
- Selon la crue des eaux, l'activité pourrait être remise aux 4 et 5 mai.

Fête de la rivière Saint-Charles

Cette fête vous ravira avec sa descente de 10 km en embarcation nautique et des prestations artistiques le long du parcours.

- Le 25 mai (remis au 26 en cas de mauvais temps), entre 8 h 30 et 10 h 30;
- Secteur du parc de la Pointe-aux-Lièvres, 25, rue de la Pointe-aux-Lièvres.

Renseignements : 418 691-4710 | www.societerivierestcharles.qc.ca



Les Maisons du patrimoine

POUR REDÉCOUVRIR L'HISTOIRE DE NOTRE VILLE

Connaissez-vous le réseau des Maisons du patrimoine? Celui-ci regroupe des lieux patrimoniaux appartenant à la Ville de Québec et dont la mise en valeur repose sur une offre de service en muséologie.

ACTIVITÉS ET EXPOSITIONS

Qu'ils soient gérés par des organismes à but non lucratif ou par la Ville, ces espaces muséaux mettent en lumière l'histoire des lieux et de leurs occupants, le patrimoine, l'environnement, les sciences ou les arts visuels. Pourquoi ne pas y planifier une visite? Plusieurs expositions et activités sont au programme durant l'année.

Pour connaître leur programmation, les coûts et les heures d'ouverture, visitez le www.maisonsdupatrimoine.com.



Centre d'interprétation historique de Sainte-Foy
2825, chemin Sainte-Foy
Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge
418 641-6068



Îlot des Palais
8, rue Vallière
La Cité-Limoilou
418 692-1441



Maison des Jésuites de Sillery
2320, chemin du Foulon
Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge
418 654-0259



Maison Dorion-Coulombe
332, rue Domagaya
La Cité-Limoilou
418 691-4710



Maison Éphraïm-Bédard
7655, chemin Samuel
Charlesbourg
418 624-7745



Maison Girardin
600, avenue Royale
Beauport
418 821-7049 (juin à septembre)



Maison Hamel-Bruneau
2608, chemin Saint-Louis
Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge
418 641-6280



Maison Léon-Provancher
1435, rue Provancher
Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge
418 650-7785



Maison O'Neill
3160, boulevard Wilfrid-Hamel
Les Rivières
418 877-3405



Maison Tessier-Dit-Laplante
2328, avenue Royale
Beauport
418 666-2102



Moulin des Jésuites
7960, boulevard Henri-Bourassa
Charlesbourg
418 624-7720



Villa Bagatelle
1360, avenue James-LeMoine
Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge
418 654-0259





Budget de fonctionnement 2019

ÉQUILIBRÉ ET RESPONSABLE

Le budget de fonctionnement 2019 a été élaboré en respectant la mission première de la Ville, soit de fournir des services municipaux de qualité et de maintenir les infrastructures et équipements publics en bon état.

Le contrôle des dépenses, le contrôle de la dette (en baisse de 28,6 millions \$) par le paiement comptant et l'amélioration des services aux citoyens sont les grands piliers d'un budget 2019 axé vers la continuité de la saine gestion des finances de l'administration municipale.

Après deux années de gel de la taxation résidentielle, **la Ville limitera dorénavant l'indexation des taxes selon l'inflation réelle, soit 1,4 % en 2019.**

NOUVEAUTÉ POUR 2019

La Ville instaure le paiement de la facture de taxes en **quatre versements sans intérêt** (4 mars, 3 mai, 3 juillet,

3 septembre) pour tous les propriétaires d'immeubles.

FACTURE DE TAXES 2019 : VARIATIONS SELON LE SECTEUR

Chaque année, les propriétaires se demandent pourquoi la variation n'est pas égale à la hausse moyenne de taxes annoncée ou pourquoi elle est différente selon le secteur où leur immeuble est situé. La réponse? Bien que la hausse moyenne soit limitée à l'inflation réelle en 2019 (1,4 %), l'harmonisation du fardeau fiscal à la suite de la fusion de 2002 et les dettes des anciennes villes influencent encore votre facture.

HARMONISATION DU FARDEAU FISCAL

La loi sur les fusions municipales de 2002 oblige la Ville de Québec à procéder à l'harmonisation du fardeau fiscal de tous les secteurs (anciennes villes) formant la nouvelle Ville de Québec. L'objectif de cette mesure est d'atteindre l'équité fiscale pour tous les propriétaires d'immeubles de même valeur et de même catégorie.

L'harmonisation complète est prévue en 2020 pour les immeubles résidentiels. Elle est complétée depuis 2015 pour les immeubles non résidentiels.

DETTES DES ANCIENNES VILLES

Les dettes contractées par chacune des anciennes municipalités doivent demeurer à la charge des propriétaires d'immeubles situés sur chacun des territoires. La Ville ajuste donc annuellement le taux de la taxe foncière de chaque secteur en fonction de la variation des dépenses relatives à ces dettes. Cette variation est différente d'un secteur à l'autre.

LE SAVIEZ-VOUS?

Effectuer le **paiement de votre facture de taxes par Internet, c'est facile, sécuritaire et sans papier!** Il suffit d'utiliser le paiement de facture en ligne de votre institution financière en

FAITS SAILLANTS

■ BUDGET 2019
1,502 G\$¹

■ VARIATION MOYENNE DE LA FACTURE DE TAXES²
1,2 %

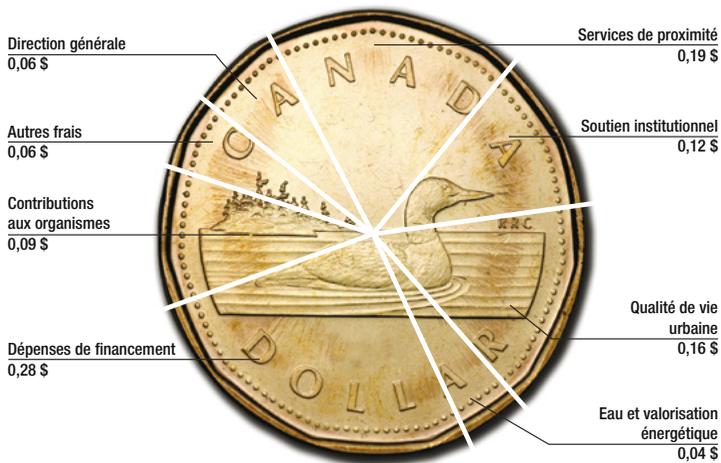
■ DIMINUTION DE LA DETTE DE 28,6 M\$

■ PAIEMENT DE LA FACTURE DE TAXES
4 VERSEMENTS SANS INTÉRÊT

¹ G = milliard

² Résidences unifamiliales

1 \$ DE VOS TAXES EN 2019 REPRÉSENTE



sélectionnant la Ville de Québec comme fournisseur, en inscrivant le numéro de paiement électronique qui se trouve sur les coupons détachables de votre facture et en programmant les 4 versements à l'avance.

Pour obtenir plus de renseignements concernant votre facture de taxes 2019 ou pour vous inscrire à la **facturation en ligne**, vous pouvez consulter le site Internet au www.ville.quebec.qc.ca/taxes ou communiquer avec le **311**.

RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE 2019-2020-2021

Les propriétaires d'immeubles ont reçu au cours des dernières semaines leur facture de taxes accompagnée de l'**avis d'évaluation foncière**. Ce document officiel, prescrit par la *Loi sur la fiscalité municipale*, vous informe de la nouvelle évaluation de votre propriété pour le rôle d'évaluation 2019-2020-2021.

Cette nouvelle évaluation foncière est en vigueur pour les trois prochaines années, à moins que des modifications soient apportées à la propriété. La valeur inscrite servira de base à l'établissement de vos taxes municipales pour les exercices financiers 2019-2020-2021. Pour ce rôle triennal, l'évaluation de votre propriété représente la valeur du marché au 1^{er} juillet 2017.

Vous êtes en désaccord avec la valeur inscrite au rôle d'évaluation pour votre propriété? Communiquez avec la Ville en composant le **311** ou consultez le www.ville.quebec.qc.ca/evaluation.

Si vous souhaitez faire une demande de révision, vous avez jusqu'au 30 avril 2019 pour la déposer. Notez que des frais sont exigés pour chaque demande de révision.

COMPOSITION ET VARIATION DE LA FACTURE DE TAXES 2019 DE LA RÉSIDENCE UNIFAMILIALE MOYENNE DE 283 000 \$

	Vanier	Charles-bourg	Sillery	Sainte-Foy	Lac Saint-Charles	Beauport	Saint-Émile	Québec	Cap-Rouge	Loretteville	Val-Bélair	Moyenne
Taxes foncières générales	2 386 \$	2 386 \$	2 386 \$	2 386 \$	2 386 \$	2 386 \$	2 386 \$	2 386 \$	2 397 \$	2 407 \$	2 525 \$	2 394 \$
Taxe de service (tarifications)	451 \$	451 \$	451 \$	451 \$	451 \$	451 \$	451 \$	451 \$	451 \$	451 \$	451 \$	451 \$
Taxe spéciale (dettes des anciennes villes)	0 \$	0 \$	0 \$	3 \$	7 \$	0 \$	11 \$	140 \$	0 \$	54 \$	27 \$	48 \$
TAXES 2019	2 837 \$	2 837 \$	2 837 \$	2 840 \$	2 844 \$	2 837 \$	2 848 \$	2 977 \$	2 848 \$	2 912 \$	3 003 \$	2 893 \$
TAXES 2018	2 781 \$	2 791 \$	2 795 \$	2 794 \$	2 797 \$	2 798 \$	2 801 \$	2 936 \$	2 875 \$	2 934 \$	3 054 \$	2 859 \$
Variations	56 \$	46 \$	42 \$	46 \$	47 \$	39 \$	47 \$	41 \$	-27 \$	-22 \$	-51 \$	34 \$
	2 %	1,6 %	1,5 %	1,6 %	1,7 %	1,4 %	1,7 %	1,4 %	-0,9 %	-0,7 %	-1,7 %	1,2 %

DES COMMENTAIRES
SUR LE BULLETIN ?
311 ou maville@ville.quebec.qc.ca

Produit par la Ville de Québec.
Prochaine parution : juin 2019



Imprimé sur du papier
Enviro100 du Québec.
Tirage : 273 245 exemplaires

Internet : www.ville.quebec.qc.ca
Facebook : @QuebecVille
Twitter : @VilleQuebec